



## Forum mondial de l'eau Dakar

Message thématique collectif validé le 22 février 2022 par le Bureau du PFE

### SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- ⇒ **Le mal développement auquel s'ajoute le dérèglement climatique a des conséquences négatives sur l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, les écosystèmes, la désertification, les catastrophes et l'adaptation** avec l'aggravation des risques d'insécurité et socio-politiques du monde
- ⇒ **Ce mal développement empêchera l'atteinte d'un monde durable en 2030** et, si rien ne change, avec des retards sur les ODD 6 (eau et assainissement), 13 (climat) et 15 (vie terrestre) et des effets sur les ODD 1 (zéro pauvreté), 2 (agriculture), 3 (bonne santé), 4 (éducation), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (égalité), 11 (villes), 12 (production et consommation responsable), 16 (paix)

### AGENDA 2030

Dans ce contexte, les membres du Partenariat Français pour l'Eau sont convaincus de:

- ▷ **La nécessaire prise en compte de la complexité, et donc d'une vision inclusive, territoriale et systémique (cassant les silos), dynamique et adaptative d'un développement fondé sur une gestion optimisée et intégrée de l'eau dans la nature**
- ▷ **Le fort intérêt d'inscrire les politiques et les projets dans le domaine de l'eau dans la transversalité de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD et de leur logique fondée sur la fixation d'objectifs pour 2030, de trajectoires, d'indicateurs, de mécanismes et d'enceintes multiacteurs de suivi des progrès**
- ▷ **L'utilité d'une appréciation des impacts des politiques et des projets par leurs maitres d'ouvrage vis-à-vis des 17 ODD par l'utilisation de l'application Water4allSDGs**

### LE THEME

Les membres du PFE insistent par conséquent sur :

- ▷ **L'importance du thème** : le développement, l'équilibre et la stabilité de toutes les régions du monde, et plus particulièrement de l'Afrique, en dépendent
- ▷ **La nécessité d'un changement profond de vision, de mentalité et de culture** dans l'action publique et privée, et d'approches en « biens communs »
- ▷ **La nécessaire mise en cohérence des cadrages, directives, stratégies, institutions et politiques sectorielles intéressant en priorité les ODD intégrant les 20 cibles sur l'Eau (6, 13 et 15 en priorité), tant au niveau régional que national**, par une gouvernance appropriée aux échelles territoriales pertinentes, en priorité au niveau des bassins hydrographiques
- ▷ **L'aménagement du territoire** et la mise en place de **projets territorialisés** aux échelles qui permettent de tenir compte des spécificités, de mobiliser les acteurs et d'assurer la cohérence, et ce tout en veillant au bon fonctionnement des interfaces entre les différents niveaux
- ▷ **La nécessité d'une forte décentralisation**, de lieux de concertation multi-acteurs et, le cas échéant, de systèmes d'arbitrages légitimes et efficaces à structurer au service de l'intérêt général

***En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène :***

- ▷ Le financement nécessaire pour atteindre l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement est estimé à 3 ou 4 fois supérieur aux investissements actuels (Banque mondiale, 2016)
- ▷ **Une gouvernance transparente et participative des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène** pour permettre un accès effectif, durable et abordable à la totalité de la population ainsi que dans les écoles et les établissements de santé
- ▷ **L'essentielle dépollution des eaux usées pour garantir la bonne santé des êtres humains et des écosystèmes.** Elle nécessite d'agir sur l'ensemble de la filière des eaux usées (de la collecte jusqu'au traitement et à la valorisation) tout en rendant formel la gestion de l'assainissement non-collectif. L'objectif mondial de « diminuer de moitié la proportion d'eaux usées non traitées » est ambitieux mais nécessaire
- ▷ **La bonne gestion des déchets** participe également de l'atteinte des ODD (en particulier de l'ODD 6 et l'ODD 11 sur les villes et communautés durables) en gérant les déchets solides qui, non collectés, obstruent les réseaux d'assainissement et polluent les cours d'eaux
- ▷ **Et pour les territoires sujets à des crises :**
  - **le renforcement des actions de prévention et de prévision des crises**, en renforçant la résilience des populations, des territoires et des infrastructures et en développant les systèmes d'alerte
  - **la fourniture d'une réponse immédiate**, coordonnée entre les différents acteurs et financée, le respect du droit humain à l'eau et l'assainissement et du droit international, avec une attention particulière aux réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et rapatriés
  - **une approche basée sur la résilience** par rapport à la gestion cyclique des risques, ce qui crée un lien crucial entre les réponses dans l'urgence, la reconstruction participative et durable et le développement à long terme.

***En ce qui concerne la protection, la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce :***

- ▷ La nécessité de préserver la biodiversité des eaux douces au même titre que les eaux littorales et marines à travers une **approche Source-to-Sea**
- ▷ **La promotion des Solutions fondées sur la Nature** pour faire face au changement climatique et conserver la biodiversité
- ▷ Le renforcement des liens entre **nature et société** et entre **connaissances et prises de décisions**
- ▷ Le renforcement de la mise en place **d'actions de prévention, de gestion et d'éradication des espèces exotiques envahissantes**

***En ce qui concerne l'eau, la résilience et le changement climatique :***

- ▷ **Le renforcement des stratégies d'atténuation mondiales** car tout accroissement des rejets de gaz à effet de serre augmente les catastrophes liées à l'eau (inondations, sécheresses, montée du niveau de la mer, disparition de la biodiversité) et rendent les mesures d'adaptation plus difficiles : réduction des consommations, production et récupération d'énergie par les services d'eau et d'assainissement, renforcement des puits de carbone avec une forte vigilance sur certaines techniques susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'eau dans la nature
- ▷ **Le renforcement et le placement de l'eau au centre des stratégies d'adaptation** avec la mise en place de nombreuses solutions institutionnelles, technologiques, économiques et sociales ayant fait leurs preuves (solutions sans regret) **en utilisant préférentiellement des solutions fondées sur la nature**
- ▷ **La mise à jour par le GIEC de son rapport spécifique publié en 2008 sur les liens entre ressources en eau et climat**